

Procès-verbal du Conseil de l'École Doctorale SLTC

Mardi 14 septembre 2021

Ordre du jour :

1. Composition et fonctionnement des instances de l'ED
2. Approbation du PV du Conseil du 18 mai 2021
3. Informations diverses
4. Gestion des inscriptions
5. Lancement de la réflexion sur l'évolution du concours des contrats doctoraux pour une mise en place en mars 2022
6. Journée de rentrée
7. Validation offre de formation 2021/2022
8. Validation Prix de thèse
9. État du budget
10. Questions diverses

Membres présents :

Anne-Marie CHABROLLE-CERRETINI (AMCC), Sabrina SCHWARTZ, Philippe NABONNAND, Alex BOULTON, Sylvie JOYE, Jean-Michel PEREZ, Marie-France AGNOLETTI, Lionel JACQUOT, Iris CHIPAUX, Alexandre BATISSOU, Adrien GOBLOT, Frédérique PEGUIRON, Sophie RAHUEL,

Membres excusés : Thomas RABEYRON, Jérôme DINET, Benoit BOLMONT, Fabienne LEMETAYER, Jean PAULY, Sébastien GINHOUX,

Invitée : Fatima ATOURKI

1. Composition et fonctionnement des instances de l'ED

AMCC rappelle la composition du Conseil et présente Sophie Rahuel-Clermont (directrice ED BIOSE) qui, à la suite de P. Menu, a accepté de siéger au Conseil en qualité de membre extérieur à l'ED.

La gestionnaire pédagogique et la gestionnaire administrative de l'école doctorale ont présenté ensuite leurs missions.

AMCC réalisera des permanences tous les lundis sur le site Libération et tous les jeudi matin sur ARTEM.

Les réunions du Bureau et du Conseil de l'ED se feront en priorité les mardis dans la mesure du possible. Le directeur du LISEC et le directeur des AHP-PREST ont demandé à intégrer le Bureau.

Sabrina Schwartz est élue membre du bureau à l'unanimité.

2. Approbation du PV du conseil du 18 mai 2021

Le procès-verbal du 18 mai 2021 est voté à l'unanimité par les membres du Conseil, moins une abstention. (Sophie RAHUEL)

3. Informations diverses

- **Rappel procédure de soutenance dématérialisée depuis le 1er juillet**

Désormais le doctorant réalise directement sa demande de soutenance via ADUM et la suite de la procédure se fera entièrement en ligne également en ligne via ADUM, il n'y a plus de documents papiers.

La date limite de dépôt en vue d'une soutenance sans réinscription est fixée au 22/10/2021 pour une soutenance avant le 31/12/2021.

- **Participation à la commission d'autoévaluation de l'offre de formation de l'UL**

Une commission d'autoévaluation de l'offre de formation a été formée récemment, un appel est lancé aux enseignants-chercheurs et doctorants intéressés pour y participer.

La commission aura la charge d'évaluer les formations entre 2018 et 2024. Il y aura une réunion préparatoire le 4/11, deux réunions du 6 au 9 décembre pour étudier les dossiers licence/master ... et une restitution est prévue début janvier 2022.

4. Gestion des inscriptions

Les inscriptions se déroulent entre juillet et octobre de chaque année. Afin d'éviter l'engorgement des dossiers, l'école doctorale a mis en place des réunions du Bureau afin de participer aux décisions sur les dossiers problématiques.

Les dossiers concernés sont les inscriptions 1A, réinscriptions 5A et + pour les doctorants financés et 7A et + pour les doctorants non financés.

5. Lancement de la réflexion sur l'évolution du concours des contrats doctoraux pour une mise en place en mars 2022

Comme AMCC l'avait promis, elle souhaite lancer sans plus attendre la réflexion sur le concours des contrats doctoraux et propose la méthode de travail suivante :

ETAPE 1 : Demander aux laboratoires d'organiser leurs réunions autour de ces 3 questions :

- Qu'est-ce qu'un bon dossier pour un contrat doctoral ?
- Le sujet prioritaire
- Le nombre de candidatures par laboratoire

ETAPE 2 : Remontée des avis au Bureau de l'ED pour réaliser une synthèse des réunions des laboratoires et faire des propositions au Conseil

ETAPE 3 : Présentation aux membres du Conseil pour décision pour mise en place fin février 2022

Anne-Marie se rendra disponible pour participer aux réunions des laboratoires si elle y est conviée.

Il a été décidé par le Conseil que l'étape 1 sera facultative pour les laboratoires, et les étapes 2 et 3 seront regroupées et directement prises en charge par le Conseil de l'ED

Un espace commun sur la GEC sera créé pour déposer des documents.

Les espaces de discussion sont accessibles jusqu'au 14 janvier 2022, la réunion du Conseil est prévue le 14 janvier 2022 à 9H sur le site Libération avec un repas pris en commun.

6. Journée de rentrée

La journée de rentrée de l'école doctorale se déroulera le 23 novembre 2021.

Matinée : Présentation de l'ED, présentation des formations transverses par Marc Dalaut, présentation des manifestations (Doctoriales ...), présentation de Mélissa Moreira Melo sur son travail d'accueil des doctorants au sein de la MDD et une présentation de l'association Parenthèse.

Après-midi : Sensibilisation au harcèlement, sous forme d'atelier avec témoignages ou présentation magistrale (programme en cours de discussion)

La journée de rentrée sera obligatoire pour les doctorants en première année et pour les doctorants en deuxième année n'ayant pas pu y participer en 2020.

L'école doctorale a pour idée d'organiser une demi-journée en janvier 2022 pour les doctorants inscrits en deuxième année et plus sur la sensibilisation au harcèlement.

7. Validation offre de formation 2021/2022

Une présentation de l'offre de formation de l'école doctorale pour 2021/2022 a été réalisée.

Le dispositif de formation est validé par le conseil.

Il sera proposé aux intervenants de réaliser leurs formations en présentiel ou à distance.

8. Validation Prix de thèse

Le bureau s'est réuni le 4 juin 2021 et a remonté le classement suivant des six candidatures au prix de thèse 2021 :

1. **Vincent GRANATA (AHP-PREsT)**
2. Christophe POINT (LISEC)
3. Marie FLESCH (ATILF)
4. Simon RITZ (HISCANT-MA)
5. Manon HOUBRE (HISCANT-MA)
6. Sophie MATHIEU (2L2S)

9. État du budget

- Aide à la mobilité : 15 800€
- Aide au financement des jurys de thèse et Aide à l'impression des thèses : 1 800 €
- Formations à distance : 1 452 €
- Actions et gestion courante de l'ED : 588, 31 €

Fonctionnement consommé : 19 640,31 €

Fonctionnement disponible : 12 039, 69 €

Prévision :

- *Aide au financement des jurys de thèse et à l'impression des thèses : 4000 euros à ce jour, évolution possible jusqu'au 22 octobre 2021*
- *Frais de réception pour journée de rentrée : 1500 euros*
- *Formation à distance : 1740 euros*

10. Questions diverses

Pas de question